

COMMISSION CONSULTATIVE URBANISME ET TRANSPORT

8 juin 2015

Synthèse

L a u s a n n e

PÔLEGARE

pole-gare.ch

Rue du Port-Franc 18

Case postale 5354

1002 Lausanne

021 315 53 19

Nathalie Luyet

Cheffe du projet Pôle Gare

Marianne Baudat

*Responsable de la planification
du projet Pôle Gare*

*Cette synthèse a été élaborée par les mandataires de l'étude
pluridisciplinaire finalisée en juillet 2015, dans laquelle le présent
document a été intégré.*

urbaplan

urbaplan.ch

Avenue de Montchoisi 21

1006 lausanne

021 619 90 90

Magali Zuercher

Directrice Associée, architecte urbaniste

Igor Andersen

Directeur Associé, architecte urbaniste

Oscar Gentil

architecte urbaniste

Audric Blanc

géographe urbaniste

Pierre Vitart

architecte paysagiste



*Institut de la Gouvernance de l'Environnement et du
Développement Territorial*

unige.ch/environnement

Uni Carl Vogt

66 boulevard Carl Vogt

1205 Genève

022 379 83 32

Laurent Matthey

docteur en géographie

<http://www.unige.ch/environnement/fr/poles/pole-de-gouvernance-de-lenvironnement-et-de-developpement-territorial/>

La présente séance de la CCUT s'est déroulée comme suit :

- *Accueil de M. Olivier Français, Municipal des travaux ;*
- *Présentation de l'état d'avancement du projet de transformation de la gare et synthèse des projets sur le périmètre du Pôle Gare par Mme Nathalie Luyet, cheffe de projet Pôle Gare ;*
- *Présentation par le bureau urbaplan en deux temps :*
 - *le contexte des gares en mutation ;*
 - *les identités du Pôle-Gare de Lausanne décrivant :*
 - *ses formes urbaines ;*
 - *ses profils sous l'angle des âges et de la mixité fonctionnelle ;*
 - *ses espaces publics ;*
 - *ses pratiques de consommation ;*
 - *ses climats.*

Les pages suivantes visent à synthétiser dans un premier temps les réactions des membres de la CCUT suite aux présentations, et dans un second temps les discussions et les propositions émises par eux, à propos de trois thèmes abordés :

- *quel périmètre du Pôle Gare ?*
- *quels éléments identitaires du Pôle Gare ?*
- *quelle démarche participative pour la CCUT ?*

Réactions suite aux présentations

Les membres de la CCUT proposent de :

- concevoir des espaces publics qui permettent de prendre en compte et d'anticiper les changements climatiques (températures extrêmes notamment): «préserver la fraîcheur» et réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain car «la ville de Lausanne n'est actuellement pas adaptée à des températures extrêmes» ;
- analyser l'évolution des profils (âge et mixité) des secteurs de la gare sur les 10 à 15 dernières années et tenter d'extrapoler leurs évolutions futures en lien avec les transformations à venir ;
- prévoir des mesures d'accompagnement des projets de transformations :
 - action sur l'espace public : lieu de prédilection de l'intervention de la ville de Lausanne (transition et intégration) et liant entre les différents nouveaux programmes du Pôle Gare ;
 - élaboration d'un schéma des pratiques de déplacements dans les quartiers pour continuer à faire vivre le Pôle Gare et la rue du Petit-Chêne durant la période des travaux ;
 - organisation de la mobilité et des espaces de dépose pour les bus et les cars autour de la gare pour assurer une accessibilité tout mode.

- travailler sur la Place de la Gare et son front bâti nord : la Gare de Lausanne constitue l'une des « portes d'entrée principale de la ville ». Le premier « paysage » urbain proposé aux arrivants est « une place avec des aménagements peu aimables » et une façade de « bâtiments moches » dont les qualités sont cachées par des panneaux publicitaires très prégnants et une pollution « imprégnée » sur les constructions ;
- réfléchir à la transition entre les passages intérieurs et les rues des quartiers limitrophes : il s'agit de concevoir une interface gare-espaces publics dont les aménagements s'interpénètrent et sont réfléchis de concert. Un travail de transition devrait donc être mené en partenariat avec les CFF pour assurer une qualité et une lisibilité des déambulations et des paysages urbains ;
- repenser sur le passage des Saugettes pour « lui donner de la vie » : à l'interface entre la gare et Grancy, cette voirie sans qualité possède un potentiel de requalification en lien avec les transformations de la gare. Des fonctions autres que les déplacements TIM et le stationnement pourraient lui être accordés (p.ex. commerciale dans les arcades). Il s'agit en outre d'un endroit « sensible » et émotionnel du Pôle Gare qui subira des changements de dynamiques importantes émanant de la création d'une gare biface ouverte au sud sur la nouvelle place des Saugettes ;
- travailler sur l'offre sociale proposée au sein du périmètre Pôle Gare : il s'agit d'identifier les aménités sociales (EMS, logements protégés, étudiants, etc.) existantes dans le secteur de la Gare de Lausanne et de mettre en évidence les éventuels manques afin de pouvoir les combler avec la mutation du site.

Quel périmètre du Pôle Gare ?

Les limites du périmètre « Pôle Gare » ne relèvent pas d'une évidence. L'ensemble des discussions et réactions des membres de la CCUT ont cependant permis de mettre en exergue l'avis de quelques intervenants :

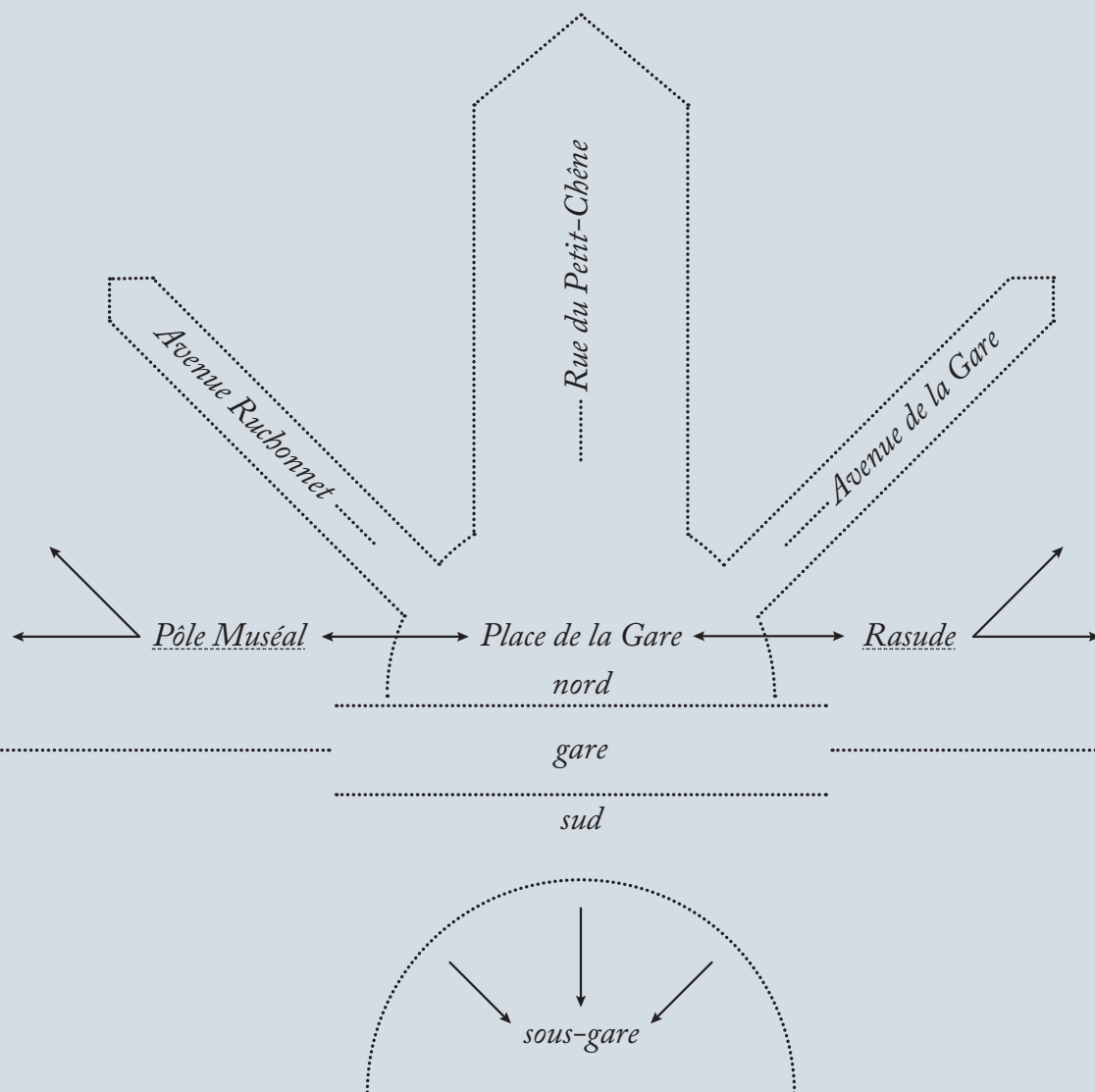
- le périmètre de la gare est délimité uniquement par la Place de la Gare, la gare et ses ouvertures au sud.
- le périmètre du Pôle Gare est beaucoup plus dilaté, car il se définit au regard des flux, des intensités, et des programmations interagissant avec la gare et débordant largement sur les secteurs limitrophes.



Quels éléments identitaires du Pôle Gare ?

Un certain nombre de points relevés ci-dessous ont été mis en évidence à l'issue des discussions en plénum avec les membres de la CCUT :

- les identités actuelles du Pôle Gare ne devraient pas fondamentalement changer étant donné le peu de constructions prévues en son sein ;
- le quartier gare/Petit-Chêne est constitutif de l'identité de la gare, car il représente la pièce urbaine faisant le lien entre le centre-ville de Lausanne et sa gare. Ce secteur, très majoritairement occupé par de l'activité, s'est construit et « vit » en lien avec la gare autour de la rue du Petit-Chêne : liaison de mobilité historique entre le centre-ville et la gare ;
- l'identité de la gare est aussi caractérisée par ses voies majeures d'accès que sont les avenues très fonctionnelles de la gare et de Ruchonnet. Une amélioration des qualités « paysagères » et de « l'amabilité » de ces voiries est demandée eu égard des projets se développant à proximité ;



Synthèse illustrée

- à contrario, les quartiers sous-gare (Grancy, Harpe et av. d'Ouchy) « tournent le dos » à la gare et ont développé un dynamisme et une ambiance qui leur sont propres avec comme nœud d'intensité emblématique : le boulevard de Grancy. Dès lors, lorsqu'on sort de la gare par le sud, on quitte véritablement le « secteur de gare » et sa frénésie pour un espace urbain « feutré » vivant quasiment « pour lui-même » destiné principalement à la flânerie et à la résidentialité ;
- un attachement identitaire prégnant a été relevé pour les quartiers sud de la gare grâce à ses dynamiques et sa vie de quartier particulièrement foisonnante autour du boulevard de Grancy. A contrario, les quartiers nord de la gare suscitent une certaine « indifférence » des membres de la CCUT en matière d'identité ;
- le Pôle Muséal, la Rasude et l'ouverture de la gare au sud vont littéralement ouvrir la gare sur ses quartiers limitrophes. Il ne s'agira pas de lisser leur(s) identité(s) respective(s) mais bien de les prendre en compte de manière à réaliser une transition judicieuse principalement grâce aux actions sur l'espace public et au « dialogue » entre bâtiments.

Quelle démarche participative pour la CCUT ?

- la CCUT constitue un « écho critique » aux projets de la ville de Lausanne. Cette position vise à établir un dialogue sur base de propositions établies par la ville et ses mandataires ;
- la CCUT est demandeuse d'une consultation et d'une concertation de manière régulière tout au long du processus ;
- en matière d'organisation, un travail par thématique avec des questions ciblées semble judicieux pour les séances à venir avec la transmission des documents nécessaires bien en amont. Il s'agira alors de travailler ensemble une thématique par séance. Cas échéant, un ou des invités ou des acteurs de la transformation prendront part aux séances pour enrichir les propos (notamment les CFF).

